

55^{ème} RALLYE NATIONAL DE LOZERE / 6^{ème} RALLYE DE LOZERE VHC

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du Rallye National de Lozère 2025 proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 15/04/2025** Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du Rallye National de Lozère 2025

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
ESTEVEs Eva

55^{ème} Rallye National de Lozère / 6^{ème} Rallye VHC

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION |
| 2- PRESSE SPECIALISEE | 6- ATTACHE DE PRESSE |
| 3- TELEVISION / RADIO | 7- VIDEO |
| 4- AGENCE PHOTO | 8- TEAM |

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- ☐ Carte de presse n° Et/ou ☐ Laissez Passer Média FFSA
☐ Lettre accréditive
☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- ☐ Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- ☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.
☐ Je m'engage à fournir des fichiers libre de droits à la demande de l'organisateur pour la production de visuel (affiche, plaques, communiqué, remerciements...)

DATE :
SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à Eva ESTEVES
eva.esteves@asalozere.com avant le 15/04/2025

REGLES DE FONCTIONNEMENT DES CHASUBLES VERTES « MEDIA »

LES PERSONNELS ACCREDITES PORTEURS DE CHASUBLES VERTES « MEDIA » RESTENT SOUS L'AUTORITE DE LA DIRECTION DE COURSE

MOUVEMENTS PERMIS

Lorsqu'un professionnel est porteur d'un laissez-passer et d'une chasuble verte « MEDIA », son détenteur peut :

- Marcher et se positionner devant la rubalise verte des zones spectateurs
- Se déplacer d'un point d'une spéciale à l'autre et/ou traverser pendant les intervalles entre les voitures de compétition en accord avec les consignes de sécurité des commissaires
- Se positionner aux endroits où les commissaires sont debout et considérés comme des endroits sûrs. Le professionnel accrédité est autorisé à se tenir avec ces officiels de sécurité sans entraver leurs missions.

LE NON-RESPECT DES CONSIGNES ENONCEES CI-DESSUS ENTRAINERA LE RETRAIT DE L'ACCREDITATION

POUR TOUTE QUESTION VOUS POUVEZ CONTACTER

LA RESPONSABLE PRESSE Eva ESTEVES : +33 6 37 03 68 75

LE DIRECTEUR DE COURSE Pascal BATTE : +33 6 18 21 09 68